

Métamorphoses de la reconnaissance littéraire

Sophie Marchand et Jean-Christophe Igalens

Considération, réputation, estime, gloire, ou renommée, célébrité, voire légitimation : les mots ne manquent pas que l'on peut préférer à celui de reconnaissance, les premiers parce qu'ils appartiennent au vocabulaire de la vie littéraire entre Lumières et Romantisme, les seconds parce qu'ils délimitent un objet mieux identifié. Le présent dossier fait le pari que la notion de reconnaissance tire son efficacité des inconvénients mêmes d'un terme polysémique (de l'identification à la gratitude en passant par la consécration) qui n'appartient pas spécifiquement à la période étudiée : son emploi peut en effet rester, jusqu'à un certain point, indécis. Cette brève présentation voudrait montrer pourquoi ce pari n'a pas paru *insensé*.

Les mots qui disent la reconnaissance au temps du fameux « sacre de l'écrivain »¹ et de sa promotion au rang de « grand homme »² sont, c'est une évidence, un enjeu majeur. Dès 1753, la préférence donnée par d'Alembert à la « réputation », procurée par les talents, sur la « considération », attachée au rang, aux places et aux richesses³, emporte une représentation de ce qu'être écrivain veut dire⁴. Dans ce dossier, José-Luis Diaz poursuit une enquête de longue haleine sur la

¹ Paul Bénichou, *Le Sacre de l'écrivain (1750-1830). Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne* [1973], Paris, Gallimard, 1996.

² Jean-Claude Bonnet, *Naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, 1998.

³ Jean Le Rond d'Alembert, *Essai sur la société des gens de lettres et des grands, sur la réputation, sur les mécènes et sur les récompenses littéraires*, 1753.

⁴ Voir notamment Olivier Ferret, « De la "considération" à la "réputation" : la mutation de la condition intellectuelle de l'homme de lettres dans les écrits théoriques de D'Alembert », dans Henri Durantou (éd.), *Le Pauvre Diable. Destins de l'homme de lettres au XVIII^e siècle*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006, p. 299-310.

«Gloire»⁵, faisant apparaître les significations de sa «mort» pour les écrivains nés autour de 1810 et 1820. Cette gloire qui meurt n'est sans doute pas tout à fait celle que Mercier réclame en 1778, comme Françoise Le Borgne le rappelle ici, pour récompense posthume des écrivains qui sacrifient leur intérêt personnel au service de la nation. De ce point de vue, la «reconnaissance» permet de désigner les enjeux de la renommée, de la célébrité ou de la distinction littéraire sans répondre *a priori* aux questions posées par les transformations cruciales que connaissent, entre 1760 et 1830, le statut des auteurs, les procédures de légitimation des écrivains et des œuvres, les relations avec les grands, le «Public» ou les pairs ainsi que les imaginaires structurant les positions et les identités littéraires.

La relative indétermination disciplinaire de la notion de reconnaissance, ou, si l'on préfère, son défaut d'objet prédéfini invite à penser les relations entre ces différents problèmes et à ne pas s'en tenir à un partage trop tranché entre l'étude des institutions objectives, celle des représentations et celle des formes littéraires pour se rendre sensible à des articulations. Cette ambition n'est pas neuve. Jean-Marie Goulemot et Daniel Oster la formulent avec la plus grande netteté dans *Gens de Lettres, écrivains et bohèmes*⁶ : l'analyse des désignations de l'écrivain qui, selon José-Luis Diaz, sont autant de «totems lexicaux»⁷ permet de donner du sens à des systèmes en apparence éclatés. La polysémie de la reconnaissance est, à ce titre, un inconvénient *utile* : elle permet d'attirer l'attention sur l'intersection entre les logiques de la consécration – être un écrivain reconnu – et de l'identification – être reconnu comme écrivain –, sur les relations entre les nouvelles confi-

⁵ Voir notamment *Textuel*, n° 34, 1998, «La gloire», édité par Alain Buisine, José-Luis Diaz et Simone Périer; José-Luis Diaz, «Lamartine et les "saints de la gloire humaine". Le Cours familial de littérature comme rituel du culte littéraire», dans *Relire Lamartine aujourd'hui*, actes du colloque international de Mâcon, juin 1990, recueillis et présentés par Simone Bernard-Griffiths et Christian Croisille, avec la collaboration d'Antoine Court et Marie-Renée Morin, Paris, Librairie Nizet, 1993, p. 231-246; José-Luis Diaz, «Grands hommes et "âmes secondes" après 1830. La hiérarchisation des rôles littéraires à l'époque romantique», dans Luc Freisse (éd.), *Pour une esthétique de la littérature mineure*, Honoré Champion, 2002, p. 65-82.

⁶ Jean-Marie Goulemot et Daniel Oster, *Gens de Lettres, écrivains et bohèmes. L'imaginaire littéraire, 1630-1900*, Paris, Minerve, 1992.

⁷ José-Luis Diaz, *L'Écrivain imaginaire. Scénographies auctoriales à l'époque romantique*, Paris, Champion, 2007, p. 6.

gurations du prestige littéraire, l'émergence de la célébrité et les transformations de l'*ethos* de l'écrivain, le renouvellement de ses identités possibles⁸.

Dans son étude sur «Les auteurs et le champ littéraire», Éric Walter appréhende ainsi les différences et les relations entre des termes tels qu'«auteur», «homme de lettres», «écrivain», «savant» à partir de la reconnaissance :

On dira qu'est homme de lettres, écrivain, philosophe, quiconque se voit consacré comme tel par le champ littéraire entendu en sa double dimension. Des institutions qui «s'objectivent» dans l'espace social : marché du livre (contrats), appareils étatiques (censure), réseaux de la société civile (salons). Des institutions qui s'incorporent à l'imaginaire social : codes littéraires et pratiques d'écriture, normes du goût, horizon d'attente des publics⁹.

Alors que la construction, par l'histoire sociale, d'une catégorie comme celle des «professionnels de la culture» peut pratiquement faire l'économie du recours à la reconnaissance¹⁰, celui-ci s'impose dès lors que son enquête porte sur les réalités complexes recouvertes par la multiplication des dénominations auctoriales. Ce que l'histoire sociale dit ici en empruntant à Bourdieu le concept de «champ littéraire» se retrouve, avec un sens différent, dans l'approche peut-être plus «phénoménologique»¹¹ que proposait Daniel Oster lorsqu'il entreprenait «l'examen des rituels qui assurent la transformation d'un sujet-qui-écrit en *écrivain* et sa réception (ou son refus) en tant que tel par tout

⁸ Sur l'idée d'un «espace des possibles de l'identité d'écrivain», voir Nathalie Heinich, *Être écrivain. Création et identité*, Paris, La Découverte, 2000.

⁹ Éric Walter, «Les auteurs et le champ littéraire» dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin, *Histoire de l'édition française*, t. II («Le livre triomphant. 1660-1830») [1984], Paris, Fayard, 1990, p. 499.

¹⁰ *Idem*, p. 512 : «est un professionnel de la culture l'agent social qui consacre l'essentiel de son temps à la pratique des sciences, des lettres ou des arts et qui rend public le fruit de ses travaux, avec des effets de reconnaissance très variables, selon qu'il est un Buffon ou un Théveneau de Morande.»

¹¹ Précisons que cette caractérisation n'a pas ici la portée critique qu'elle revêt sous la plume de Nathalie Heinich lorsqu'elle explique pourquoi elle préfère les instruments et les méthodes de la sociologie au flou méthodologique qu'elle perçoit chez Daniel Oster (voir Nathalie Heinich, *Création et identité*, op. cit., p. 14-15). Daniel Oster, dans *L'Individu littéraire*, a lui-même décrit sa démarche comme une contribution à «une histoire des croyances littéraires» sensible aux discours qui assurent à l'écrivain «sa figuration, sa reconnaissance, sa spécificité, sa nécessité même» (Daniel Oster, *L'Individu littéraire*, Paris, PUF, 1997, p. 4-5).

ou partie du corps social »¹² et se proposait notamment pour cela de « dresser la liste, historiquement si l'on veut, d[es] signifiants substitutifs qui sont autant de représentations de l'écrivain », tels que « comédien, bouffon, mage, prophète, homme, humain, savant, prolétaire, expert, scribe, représentant, porte-parole, révolutionnaire, bouc émissaire, martyr, etc. »¹³.

Enquêter sur la reconnaissance, c'est donc aussi s'efforcer de discerner et de comprendre, par divers langages ou à leur entrecroisement, les médiations de natures variées par lesquelles des praticiens de la culture ou des « sujets-qui-écrivent » deviennent, individuellement ou collectivement, des auteurs, des écrivains, des philosophes, des poètes, des génies, etc. Il va de soi que l'analyse des difficultés auxquelles se heurtent certaines quêtes de reconnaissance et la compréhension de leurs tensions internes, qu'elles aboutissent ou non, relève pleinement d'une telle enquête.

La promotion extraordinaire de l'« écrivain » dramatise les enjeux de ses reconnaissances. Reconnaissance-identification : déclarer, comme Mercier dans *De la littérature et des littérateurs*, que « l'influence des Écrivains est telle, qu'ils peuvent aujourd'hui annoncer leur pouvoir, & ne point déguiser l'autorité légitime qu'ils ont sur les esprits »¹⁴ suppose, d'un même mouvement, de lutter contre l'« anarchie dans la République des lettres »¹⁵, dans ce cas par la mise en place d'un système d'exclusion aboutissant à ne pas compter plus de trente écrivains en France. Sa *Néologie* plaide ainsi pour l'introduction du mot « écriviste » qui désignerait le « maître à écrire » :

la raison et les convenances veulent impérieusement que le mot *écrivain* ne soit pas appliqué et au maître d'écriture, et au grand homme dont le génie éclaire ses semblables. Comment laisser la qualification dont s'honoraient Platon, Montesquieu, etc. à ce pauvre diable qui, tapi dans sa baraque, montre à mal former quelques lettres aux porteurs d'eau de son coin, et quelquefois leur sert de secrétaire¹⁶ ?

¹² Daniel Oster, *Passages de Zénon*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, p. 130.

¹³ *Ibid.*, p. 119.

¹⁴ Louis-Sébastien Mercier, *De la littérature et des littérateurs*, [Yverdon, 1778], Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 9.

¹⁵ *Ibid.*, p. 53.

¹⁶ Louis Sébastien Mercier, *Néologie*, éd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Belin, 2009.

L'aura nouvelle de l'homme de lettres exige l'invention de distinctions lexicales pour que ne perde pas une polysémie scandaleuse et dangereuse, en ce qu'elle pourrait laisser entrevoir les haillons du « pauvre diable » sous la toge neuve du « grand homme » : ce par quoi l'énoncé néologique est à la fois descriptif et performatif.

Reconnaissance-consécration et, indissociablement, reconnaissance-*figuration*, tant la nouvelle relation au public change profondément la donne littéraire. « Par l'inflation de son rôle dans la culture et la société des Lumières, l'homme de lettres, note Jean-Claude Bonnet, a été contraint d'avoir une image publique, c'est-à-dire de se produire sur de multiples scènes »¹⁷ : l'intérêt croissant pour la personne de l'écrivain contribue à l'émergence d'un nouveau dispositif de réception (le fameux couple de l'homme et de l'œuvre). Il n'importe pas seulement de savoir qui est écrivain, mais aussi qui est l'écrivain : la vogue des dictionnaires et les inflexions nouvelles de l'éloge académique après 1750 en témoignent. José-Luis Diaz rappelle que le « sacre de l'écrivain » s'accompagne d'une « *individuation de la littérature* », mais aussi, paradoxalement, à l'époque romantique, d'une « collectivisation des attitudes littéraires », de l'apparition de « *prêt-à-être auteur* » permettant de se signaler comme écrivain¹⁸. Il analyse la fonction structurante des « scénographies auctoriales » par lesquelles « les écrivains tentent de signaler leur "position" »¹⁹ : la mélancolie, la responsabilité, l'énergie, la fantaisie, le désenchantement. Qu'est-ce, en somme, qui se donne à reconnaître dans l'écrivain et de l'écrivain ? Du « grand homme » qui forme « l'esprit national »²⁰ à l'« homme » présumé garantir le sens de l'œuvre et, mieux encore, en constituer la *vérité* – cette instance que José-Luis Diaz propose d'appeler *l'écrivain imaginaire* –, de la rupture rousseauiste cherchant, au prix de contradictions neuves, à substituer le modèle d'une reconnaissance interpersonnelle authentique²¹ aux artifices de la distinction littéraire jusqu'à la

¹⁷ Jean-Claude Bonnet, « Le fantôme de l'écrivain », *Poétique*, n° 63, septembre 1985, p. 259-277, p. 260.

¹⁸ José-Luis Diaz, *L'Écrivain imaginaire. Scénographies auctoriales à l'époque romantique*, *op. cit.*, p. 3.

¹⁹ *Ibid.*, p. 5.

²⁰ Louis-Sébastien Mercier, *De la littérature et des littérateurs*, *op. cit.*, p. 42.

²¹ Jean Starobinski a montré les relations que l'entreprise autobiographique de Rousseau entretient avec la quête de reconnaissance ainsi comprise : « Ce que les écrits autobiographiques mettent en question, ce ne sera pas la connaissance de soi proprement dite, mais la reconnaissance de Jean-Jacques par les autres. Ce qui est problématique à ses yeux, en effet, n'est pas la claire conscience de soi, la coïncidence de l'"en soi" et du "pour soi", mais la traduction de la conscience de soi en une reconnaissance venue du dehors » (*La Transparence et l'Obstacle*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1971, p. 218).

mise en place des scénographies auctoriales romantiques, c'est bien, entre 1760 et 1830, un nouveau champ des réponses possibles qui se fait jour.

Des enquêtes ont déjà été menées, en particulier sur les mutations des institutions culturelles et du statut de l'homme de lettres, qui éclairent ces différents enjeux de la reconnaissance²². Le présent dossier voudrait en tirer profit pour dégager certaines lignes de force autour d'objets qui ont semblé particulièrement porteurs. Les neuf études réunies dans ce dossier proposent ainsi des méthodes et des objets nécessairement divers. L'analyse des phénomènes, stratégies et effets de reconnaissance peut porter sur le rapport des auteurs aux institutions politiques et économiques ou aux formes de la sociabilité lettrée, mais aussi sur les débats, traités et discours qui interrogent le statut et la fonction des gens de lettres. L'enquête peut encore être menée au sein des œuvres littéraires mêmes (fictions narratives, écrits autobiographiques, poésie, théâtre) et de leur paratexte. Tout aussi nombreuses sont les formes et instances de reconnaissance mises en évidence (renommée sociale sanctionnée par des prix, consécration critique ou institutionnelle, succès public, reconnaissance des pairs...) et les échelles auxquelles cette reconnaissance se joue, selon sa temporalité (reconnaissance au présent ou promesse de postérité) et son extension : reconnaissance d'un groupe, d'un genre, d'une forme d'écriture ou d'un génie singulier, tel Rousseau qui, selon Antoine Lilti, représente la « figure la plus marquante » d'un « nouveau régime de célébrité [...] en train de se mettre en place ». Des nouveaux chantres de l'art d'aimer aux auteurs dramatiques en lutte pour la reconnaissance de leurs droits, des femmes auteurs aux membres du cénacle, des indigents philosophes aux « poètes sans place » évoqués par José-Luis Diaz, le présent volume voudrait contribuer à mettre en lumière une complexification et une diversification des enjeux attachés à la figure de l'homme de lettres qui caractérise les années 1760-1830, pour rendre sensibles les *nœuds* problématiques de ces transformations.

L'un de ces nœuds tient au constat préalable, commun à plusieurs contributions, d'une crise de la reconnaissance liée au moment histo-

²² Outre les ouvrages et études déjà cités, voir notamment Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Carmagnole des Muses. L'homme de lettres et l'artiste dans la Révolution*, Paris, Armand Colin, 1988 et *L'Empire des Muses. Napoléon, les lettres et les arts*, Paris, Belin, 2004 et Henri Duranton (dir.), *Le Pauvre diable. Destins de l'homme de lettres au XVIII^e siècle*.

rique. Si les auteurs d'œuvres érotiques évoqués par Stéphanie Loubère revendiquent encore, à travers le choix de sobriquets antiques, une forme de fidélité aux modèles anciens, sollicitant une double reconnaissance littéraire, à la fois légitimation et perception d'une filiation, les autres stratégies décrites dans ce volume misent plutôt sur la rupture avec les instances et les voies de consécration propres à l'Ancien Régime. C'est d'abord la remise en question du clientélisme et de l'aliénation produite par la protection des grands qui réunit d'Alembert, Rousseau, Alfieri, le groupe de Coppet et les auteurs du Cénacle. À la faveur du pouvoir se substituent, selon les auteurs et les époques, celle du public et celle des pairs. La méfiance touche les institutions académiques (Françoise Le Borgne, Vincent Laisney) que la pauvreté des écrivains, signe d'un dysfonctionnement de la République des Lettres, contribue à discréditer (Françoise Le Borgne, Gregory Brown). S'opère alors un renversement de paradigme, foncièrement polémique : la pauvreté de l'homme de lettres n'a plus rien d'infamant, elle devient une composante essentielle du sacerdoce laïque sur lequel se fonde sa légitimité morale, sociale et politique (Françoise Le Borgne, Lionello Sozzi, Gregory Brown). Rousseau proclame cette indépendance, en 1758, en adressant en tant que « J.J. Rousseau, citoyen de Genève » sa *Lettre sur les spectacles* à « M. d'Alembert, de l'Académie française, de l'Académie royale des sciences de Paris, de celle de Prusse, de la Société Royale de Londres... » (Antoine Lilti). Et le sujet choisi par l'Institut pour son concours annuel en 1805 (« L'Indépendance de l'homme de lettres ») est révélateur d'un infléchissement des pratiques comme des figurations propres à la condition littéraire, qui culminera dans le phénomène de la reconnaissance cénaculaire mis en lumière par Vincent Laisney : dès les années 1830, en marge des processus de consécration officiels et du succès public, le cénacle élabore un système fermé et direct, au sein duquel « l'artiste définit lui-même les principes de sa légitimité et ne reconnaît à personne d'autres qu'à ses pairs le droit de juger de la validité de son œuvre ».

La rupture, cependant, ne concerne pas les seules instances légitimantes : elle touche les structures imaginaires de la consécration et se manifeste dans la remise en cause d'un certain nombre de figures mythiques de l'illustration, désormais considérées comme caduques. L'article de F. Lotterie met en évidence, dans deux fictions de la « femme auteur », l'opposition entre des régimes masculin et féminin de la reconnaissance. Le premier relève de

l'épique; qui, symptomatiquement, concerne des personnages qui ne sont pas des écrivains, mais renvoie à des modèles informant encore certaines pages de la *Corinne* de Mme de Staël; le second prend ses distances avec la figure de l'amazone et « l'*hybris* de l'éclat » et s'ente sur le succès commercial, en faisant l'expérience douloureuse des dangers de l'exposition publique. La concurrence explicite de ces deux types de réputations, signe d'un repli des imaginaires traditionnels, fait écho aux bouleversements de l'histoire: la reconnaissance (ô combien problématique) des auteurs femmes sanctionne leur capacité d'adaptation au réel post-révolutionnaire et à la « nouvelle économie du littéraire » (Françoise Le Borgne). Ces métamorphoses du rapport à la gloire sont au cœur du propos de José-Luis Diaz, qui analyse les « chemins à rebours vers la consécration » empruntés par les écrivains de la « génération du désenchantement », chemins pavés de « perte d'auréole », d'images de la chute et de la « déshéroïsation de l'écrivain ».

Sur ce deuil, ou cette rupture volontaire avec les figures traditionnelles de la reconnaissance s'élaborent de nouvelles configurations et de nouveaux lieux de consécration, excentriques et bien souvent ambivalents. L'apparition de plus en plus nette et thématisée d'une *économie* et d'une *politique* de la reconnaissance complexifie et parfois fragilise la posture de l'homme de lettres, faisant apparaître de nouveaux objets de réflexion. La relation privilégiée au public d'un Rousseau qui expose son nom propre afin de mieux assumer son œuvre est éminemment réversible: la reconnaissance cognitive étant « totalement découplée de la reconnaissance sociale », « le plus singulier, une fois médiatisé par un public, devient le signe d'une douloureuse dépossession » (Antoine Lilti). Cette expérience, que partagent les héroïnes évoquées par Florence Lotterie, se trouve ici décuplée par le dédoublement du nom.

D'autres lieux nouveaux de la reconnaissance sont évoqués par Gregory Brown, qui revient sur les débats concernant la législation sur la propriété littéraire, après la proclamation de la liberté des théâtres, et sur la lutte menée par les auteurs dramatiques pour la reconnaissance de leur statut et de leurs droits. L'auctorialité est encore plus problématique au théâtre que dans les autres genres: la réussite du processus dramatique exige la dissolution de la voix de l'auteur et, dans l'incarnation scénique, se joue un transfert de responsabilité esthétique qui fait de l'acteur et des agents de la représentation des co-créateurs. De plus, les pratiques com-

merciales et institutionnelles d'Ancien Régime dépossédaient les dramaturges de la propriété de leur œuvre au profit des théâtres et des imprimeurs. Cette question est ici débattue dans tout l'éventail de ses acceptions possibles. La reconnaissance se traduit en termes financiers et juridiques, mais, dans les lois successives qui, de janvier 1791 à juillet 1793, définissent l'extension de la propriété littéraire et dans les discussions qui les entourent, entrent aussi en considération le statut civique des écrivains de théâtre, leur rôle dans l'avènement de la Révolution et l'interpénétration des enjeux culturels et politiques. La revendication d'une reconnaissance économique s'appuie sur un appel à la reconnaissance politique et vice versa (Françoise Le Borgne): l'écrivain contribue au bien public en éclairant l'opinion et en œuvrant pour la vérité. Ce statut civique de l'homme de lettres est un point sur lequel se rejoignent Alfieri et certains auteurs du groupe de Coppet (Lionello Sozzi), dont les écrits développent une nouvelle vision des rapports entre écrivain et société et donc de la légitimité littéraire.

À travers l'évocation de ces nouveaux lieux de la reconnaissance des gens de lettres se donnent à lire la fragilité et la complexité de parcours d'écrivains. À l'horizon de l'article liminaire de Françoise Le Borgne se dessinait pour l'homme de lettres la promesse d'une consécration glorieuse et d'une reconnaissance posthume couronnant les sacrifices consentis. Les scénographies auctoriales décrites par José-Luis Diaz, en conclusion du volume, manifestent un renversement radical. Le sacre de l'écrivain accompli, selon Bénichou, entre 1750 et 1830 recouvrirait donc une évolution profonde du rapport aux conceptions de la gloire et aux différentes modalités de la reconnaissance. Les « outsiders vaincus d'avance » de la génération de 1830 dont parle José-Luis Diaz ne cherchent pas, comme les philosophes des années 1770, à remédier à un statut social qui leur semble manifester une disconvenance: ils exhibent au contraire, au cœur des œuvres, leurs « stratégies de l'échec » en une forme de « retournement christique ». Paradoxe de la reconnaissance, ou reconnaissance paradoxale qui s'exprime aussi dans le choix des auteurs livrés au jugement du public: écrivains indigents, praticiens de genres ou de traditions mineurs, femmes ayant à faire reconnaître leur légitimité d'auteur et leur spécialisation dans un genre dénigré, le roman.

L'un des intérêts de la réflexion sur la reconnaissance des gens de lettres est aussi de donner à voir l'évolution des hiérarchies et du paysage

littéraire. Et dans cette perspective, la période étudiée fait apparaître les difficultés auxquelles se confrontent des auteurs en quête d'une reconnaissance foncièrement problématique. Les écrivains femmes, qui construisent des fictions autour de la figure de la femme auteur, se heurtent à la nécessité d'un compromis entre « normativité politique » et « modernité économique » : forcées de prendre leurs distances par rapport à une écriture autobiographique, d'adopter la posture du repentir plutôt que celle de l'autorité, Mme de Genlis et Mme Dufrénoy cherchent à « se rendre admissibles dans le monde des lettres (devenu monde *politique* avec la Révolution) en écrivant la fiction des femmes de lettres inadmissibles » (Florence Lotterre). La quête de reconnaissance est parfois jeu de masque, comme chez ces auteurs libertins qui adoptent un pseudonyme antique pour faire admettre un discours neuf (Stéphanie Loubère). Mais même lorsque la consécration publique sanctionne la démarche sincère et volontaire d'exposition d'un auteur, comme dans le cas de Rousseau, la reconnaissance véritable se dérobe et l'identification se révèle tragiquement réversible. Quant aux sobriquets attribués par Voltaire aux poètes érotiques, s'ils offrent à ces derniers une légitimité évidente, ils circonscrivent leur champ d'action et leur interdisent l'accès à une certaine reconnaissance, que le grand homme revendique pour lui-même, lui qui peut se prévaloir de plus de deux cents sobriquets, et donc du statut de génie universel. Fragilité de la reconnaissance qui touche encore l'idéal cénaculaire, menacé par les forces extérieures et les sirènes du succès commercial comme de la reconnaissance institutionnelle, à travers les aspirations de Vigny et Hugo notamment.

Les articles de ce dossier invitent à penser la problématique du nom et du pseudonyme comme un autre lieu où se cristallise la quête de reconnaissance des écrivains entre Lumières et romantisme²³. Les stratégies du nom apparaissent comme emblématiques d'un décentrement de la reconnaissance, dans la mesure où elles permettent de mettre en lumière des modulations de l'équilibre (ou au contraire de la tension) non seulement entre reconnaissance sociale et identité personnelle, mais aussi entre la figure de l'écrivain et l'œuvre qu'elle endosse. Antoine Lilti rappelle qu'il existe deux régimes de fonctionnement du pseudonyme (qui

pourraient tout aussi bien valoir pour le nom) : le pseudonyme-masque et le pseudonyme-marque, dont il serait intéressant d'étudier les variations dans les articles consacrés à l'obsession nominale. Chez les auteurs évoqués par Stéphanie Loubère, le pseudonyme antique fonctionne explicitement comme masque de l'auteur moderne, dont l'identité d'écrivain s'efface derrière des cautions illustres ou des noms qui valent comme autant d'antonomases génériques, signalant que la tradition prime encore parfois sur la valorisation nouvelle de la singularité. Mais, à ce titre, il fonctionne également comme marque, attirant l'attention – et la reconnaissance – sur un genre, un type de discours et d'érudition en quête de légitimité littéraire. La reconnaissance permise par le nom touche donc moins l'auteur que l'œuvre. Que le même surnom puisse être attribué à plusieurs auteurs semble le confirmer. Chez Rousseau, en revanche, c'est le nom qui est proclamé, affiché, revendiqué, alors que l'anonymat comme l'usage de pseudonyme font l'objet d'une vigoureuse dénonciation. Ce nom, pourtant, on l'a vu, ne simplifie pas l'identification de l'auteur à l'homme ou de l'auteur à l'œuvre, bien au contraire. Il devient la marque d'un objet fuyant et d'une œuvre mal comprise, mais signale, dans son ambivalence même, la *singularité* de l'auteur. Chez Mélanie Leroy-Terquem, c'est encore un tout autre rapport au nom qui s'exprime : ces noms d'auteurs mineurs qui saturent la production poétique des années 1830, s'affichant dans le paratexte (dédicaces, épigraphes...), mais aussi dans les textes eux-mêmes, traduisent des « fantasmes de toute-puissance et d'anéantissement » ainsi que les enjeux publicitaires de la nomination. Mais dans la frénésie nominale agitant ces poètes, « moderne[s] Prométhée » qui « déroba[ent] une renommée qui ne [leur] a pas été accordée et inscri[vent] de force [leur] nom oublié sur le monument de la postérité », l'œuvre semble disparaître derrière un nom purement autoréférentiel. La question du nom invite donc à interroger l'articulation de la reconnaissance-identification et de la reconnaissance-consécration.

Un dernier lieu de réflexion concerne l'échelle de la reconnaissance recherchée par les écrivains : reconnaissance individuelle et personnelle (comme chez Rousseau, Mme de Genlis ou Mme Dufrénoy, pour qui l'écriture s'inscrit dans des stratégies intimes) ou collective (aussi bien d'un ensemble d'auteurs s'illustrant dans un genre ou une esthétique particulière, comme dans les articles de Stéphanie Loubère, Vincent Laisney

²³ Michel Delon relevait déjà l'importance de ces objets à l'époque révolutionnaire dans « Le nom, la signature », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Carmagnole des Muses. L'homme de lettres et l'artiste dans la Révolution*, op. cit., p. 277-292.

ou Mélanie Leroy-Terquem, que de la dignité et des droits des gens de lettres en général – dans les articles de Gregory Brown et Lionello Sozzi). Cette échelle de la reconnaissance devient un point décisif des débats juridiques sur la propriété littéraire à l'époque révolutionnaire, quand les entrepreneurs de théâtres refusent de traiter avec les auteurs collectivement, par rejet des « corporations », et prétendent conclure des accords individuels. La question de la reconnaissance économique ouvre alors à une réflexion sur les modes de sociabilité des gens de lettres, dont l'évolution est illustrée par la création du « Bureau central de perception des droits d'auteur » et sa gestion. Avant le processus cénaculaire d'invention d'une « quatrième voie de reconnaissance, qui passera par le regroupement restreint et fermé d'individus s'assurant mutuellement de leur valeur littéraire » (Vincent Laisney), la reconnaissance institutionnelle et légale du statut des auteurs (dramatiques en l'occurrence) dépend, dans les années 1791-1793, de leur capacité à s'unir et à se faire entendre comme corps. La reconnaissance suppose alors le renoncement à la singularité: ce n'est qu'à partir du moment où la discussion légale concernera non plus les seuls auteurs dramatiques, mais « les droits du génie » qu'une loi satisfaisante sur la propriété intellectuelle pourra voir le jour. Cette sociabilité de la reconnaissance a aussi ses dangers, comme le souligne l'article de Vincent Laisney: dans le cercle cénaculaire, où se joue une consécration autarcique, la légitimation est souvent le corollaire de la reconnaissance entendue comme gratitude, ce que trahissent également les effets de miroitement et de réverbération des noms propres dans les textes étudiés par Mélanie Leroy-Terquem. De là à ce que cette reconnaissance tourne à une « camaraderie » frauduleuse, il n'y a qu'un pas. La pièce de Scribe (*Le Charlatanisme*) donnée intégralement en complément du dossier et présentée par Jean-Claude Yon, montre que ce pas est aisément franchi.

Si la polysémie du mot « reconnaissance » que nous évoquions pour commencer peut apparaître comme une source de contamination notionnelle, elle a donc le mérite d'inviter à penser les relations qui se nouent entre des phénomènes que l'on risquerait de méconnaître en les isolant. Le présent dossier ne saurait constituer une cartographie complète de ce vaste territoire, mais il en propose une série d'explorations dont les convergences, on l'espère, seront assez nombreuses et suggestives pour inviter le lecteur à y frayer ses propres chemins.